



**Jeudi 7 décembre 2023**

► Monsieur le Président Exécutif du groupe ELSAN,

Tout comme à l'arrivée de votre prédécesseur, nous vous accueillons avec cette déclaration afin de vous faire un état des lieux de la prise en charge des patients et de la santé des salarié.e.s des établissements du groupe ELSAN.

Rassurez-vous ! Celle-ci ne comporte pas d'analyse concernant la rentabilité du groupe et aucun commentaire ne sera fait sur le montant de l'argent magique du contribuable encore une fois versé au groupe et qui avait suscité tant d'émois lors de notre précédente déclaration ; beaucoup plus d'émotions d'ailleurs que lorsque nous avons interpellé les dirigeants du groupe suite à l'agression d'une infirmière !

Nous ne doutons pas que, tout comme votre prédécesseur, qui était un professionnel de l'industrie et qui a su mettre au pas les établissements à une cadence industrielle digne des « Temps Modernes », en tant que professionnel de la finance, vous avez les capacités et le carnet d'adresse pour satisfaire KKR , CVC, fonds de pension étrangers, Thélys, filiale de L'Oréal, Ardian, Kalisto, Infra Invest et Mérieux, actionnaires du groupe, mais aussi pour rassurer les banques concernant l'emprunt gigantesque et les intérêts pharaoniques que les établissements supportent et que le groupe doit rembourser. Qui de mieux placé qu'un banquier pour accomplir ces missions !

S'il fallait encore douter de la financiarisation de la Santé en France, votre venue désormais n'en fait plus aucun doute.

Nous vous rappelons quand même qu'avant de satisfaire ces actionnaires, les établissements ont pour obligation de prendre en charge la santé de la population et que si votre cœur de métier est la finance, le nôtre est celui du soin.

Pendant quelques instants, à travers différents témoignages, nous allons vous faire partager le quotidien du personnel des établissements ELSAN qui sont la force de travail du groupe et qui font la réputation des établissements du groupe ELSAN et comment les injonctions de rentabilité et de performance impactent nos conditions de travail, notre santé et la qualité de la prise en charge des patients.

**« Les journées sont difficiles et les réorganisations des services pèsent sur le moral des salarié.e.s, lors d'une réunion il est évoqué que certains salariés ont recours à la prise d'anxiolytiques et d'alcool pour tenir leur journée. »**

**« Le poste de secrétaire ambu a été supprimé ce qui entraîne une surcharge de travail dès le matin, les dossiers n'étant que rarement complets, et tous les patients se présentant en même temps au poste de soin afin de les installer en chambre. Cet afflux de patient est difficile à gérer le matin et entraîne un stress pour les soignants et les patients. Nous devenons maltraitants envers les patients avec le peu de temps que nous leurs accordons. Nous tirons sur la corde une fois de plus, tout le monde en pâti, soignants et patients ».**

**« Il est devenu de plus en plus courant que les soins continus soient dédoublés pour pallier aux absences prévues dans les autres services. j'ai sous ma responsabilité 5 patients scopés, une prise en charge d'hémorragie spécifique et une surveillance rapprochée. Faut-il que je demande à ma collègue AS de changer la seringue de NORADRENALINE alors que je suis en train de faire un soin en stérile avec un chirurgien ? ou comment répondre à la demande d'un patient algique qu'il faut soulager rapidement ? »**

*« Conclusions d'un rapport RPS suite aux entretiens faits avec les salarié.e.s : des professionnels en situation de mal-être au travail. plusieurs professionnels ont verbalisé des troubles psychosociaux (psycho-somatisation, trouble du sommeil, etc....) ».*

*« La souffrance ressentie se traduit par une pression permanente, des troubles du sommeil, un sentiment d'insécurité lors des soins (autant pour les patients que pour les soignants), une surcharge de travail, un stress constant et un épuisement psychologique...*

*Il n'est de ce fait plus possible d'effectuer une prise en charge sécuritaire des patients au vu de la fragilité des équipes. Nous vous alertons aujourd'hui sur les risques ».*

*« Deuxièmement en plus de mon travail d'infirmière je dois en plus faire celui d'aide-soignante....Sauf que je n'ai toujours que 2 jambes et que 2 bras !!!*

*Les 8 patients ne sont pas seulement des noms sur un listing, mais je le répète encore une fois, ce sont bien des personnes avec des besoins et ma prise en charge ne se résume pas à juste soigner leurs "bobos" mais bien à prendre en charge les patients dans leurs globalité ce qui est LA BASE DE NOTRE METIER !!!*

*Je relève une fois de plus les conditions de travail dangereuse dans lesquelles j'évolue aujourd'hui et le manque de considération pour les patients que la direction (+ ou - haute) a décidé d'adopter ».*

A travers ces témoignages, nous vous alertons sur ce que la réorganisation des services détruisant ainsi les collectifs de travail, l'entraide et l'esprit d'équipe ; le développement de l'ambulatoire forain ; la polyvalence et la poly compétence ; les plannings opératoires qui ne tiennent pas compte des effectifs en place ; la norme soignants/patients établie par ELSAN pour assurer l'équilibre économique du groupe sans prise en compte des critères de sévérité ; etc... ont engendré comme dégradation des conditions de travail des salarié.e.s, dégradation de leur santé physique et mentale, généralisation des dépassements de fonctions, ayant pour conséquence la mise en danger des patients.

Les personnels des établissements ELSAN sont en souffrance. Si une véritable politique d'attractivité en matière de conditions de travail, rémunérations et formations n'est pas rapidement mise en place, la marque ELSAN continuera certainement à être synonyme de « rentabilité », mais pourrait également être synonyme de « personnels et patients en danger ».

